

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021**

**À 20 H 00**

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-huit du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de DRUILLAT s'est réuni, en séance ordinaire, à vingt heures, en salle de la mairie, sous la Présidence de M. Jean-Luc EMIN, Maire

**Étaient présents :** Mmes Carole BUFFET, Laurence VASSEUR, Patricia CHANEL, Delphine MAURAND, Catherine JANTON, Céline MICHON, Christine DOLE et Séverine BRESSAND.

Mrs Robert GALLET, Michel PAGE, Michel MEYER, Jérôme TRON et Dorian BEGHELLI.

**Excusé :** M. Richard DEVOY (pouvoir à Mme Séverine BRESSAND)

**Date de convocation du conseil municipal :** le vendredi 8 octobre 2021

Mme Carole BUFFET est désignée aux fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance précédente.

### **URBANISME :**

**1 – Le point est fait sur les demandes enregistrées depuis la précédente séance :**

#### **Certificats d'Urbanisme informatifs :**

N° 39/2021 – Demande de Maître Anne DUBOIS concernant la parcelle cadastrée section ZC n° 15 – « En Ballivel » - 3 960 m2 – Zone A du PLU (propriété de Mme GUIGNARD Fabienne)

#### **Déclarations Préalables :**

N° 44/2021 – Demande déposée par M. NICOD Christophe pour la construction d'un abri de jardin de moins de 5 m2 et la pose d'une clôture – 346, route de Chanterenard – Turgon – Parcelle V 693 (Zone Ub du PLU).

N° 45/2021 – Demande de M. METIVIER Patrick pour le remplacement de menuiseries, du portail des piliers – 2503, route Neuve – Le Roset – Parcelle E n° 815 (Zone Ub du PLU).

N° 46/2021 – Demande émise par Mme Marie-Thérèse LACOMBE pour l'aménagement d'une entrée dans le cadre de la création d'un nouvel accès, route des Batailles : construction de piliers et pose d'un portail – Propriété cadastrée section Z n° 158 à l'adresse 1943, route Neuve – Le Roset – Zone Ub du PLU.

N° 47/2021 – Demande déposée par COSMOS Géomètres experts pour le compte de Mrs André et Jean-Claude COLLOMBET en vue d'une division foncière. Détachement d'un lot A bâti d'environ 730 m2 et d'un lot B à bâtir d'environ 775 m2, le surplus de la propriété cadastrée section E n° 1064 et 146 demeure en l'état. Un futur accès commun aux deux parcelles sera aménagé sur le chemin de la Pierre – Zone Ub du PLU.

N° 48/2021 – Demande adressée par l'EURL PHOTEN pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture – Parcelle C n° 1142 située 259, chemin du Moulin – Propriété de M. SCHEIBER – Zone Ub du PLU.

N° 49/2021 – Demande de Mme CORNELIS Elise pour la réfection d'une façade l'habitation – 221, rue St Vincent à Turgon – Parcelle A n° 898 – Zone Ua du PLU.

N° 50/2021 – Demande de M. PAGE Jean-François pour la construction d'un four à pain avec auvent – Parcelle V n° 723 située 429, chemin des Gouttes – Turgon – Zone Ub du PLU.

N° 51/2021 – Demande de Mme COUTIER Françoise pour la peinture des volets et de la porte de garage (couleur projetée : gris /bleu) – Parcelle B n° 612 située 1524, route de Pont d'Ain – Zone Ua du PLU.

N° 52/2021 – Demande de Mme Laurine JOLIVET et M. Willy DUCOIN pour pose d'une clôture et d'un portail – Parcelles X 369-370-371-374 – 621, route des Combes – Zones Ub et A du PLU.

#### Droit de préemption urbain :

N° 15/2021 – Le Conseil Municipal, par délibération adoptée à l'unanimité des présents et représenté (15 votants), renonce à l'usage du droit de préemption urbain dans le cadre du projet de mutation de la propriété cadastrée section B n° 620, 1890, 1891 et 2168 (18 a 89 ca) située 1634, route de Pont d'Ain – Lieudit « La Croix » - Propriété de M. et Mme DURIEUX Laurent – Acquéreurs : M. et Mme Éric WOLF – Zone Ua du PLU (demande de Maître Catherine SAVARY, notaire à SAINT-ISMIER)

#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

Suite à l'entrée de Mme Christine DOLE dans le Conseil Municipal, il est nécessaire de revoir la composition du Centre Communal d'Action Sociale.

En effet, Mme Christine DOLE siégeait en tant que représentante extérieure, étant désormais élue, elle ne peut plus relever de ce statut.

Le CCAS s'est réuni le 5 octobre dernier et a discuté de ce problème.

M. Robert GALLET délivre le compte-rendu de cette séance.

Il a été décidé (ce qui est légalement autorisé) pour atteindre un équilibre entre les représentants du Conseil Municipal et les personnes extérieures, d'augmenter le nombre de membres et de le porter à 10 (outre M. le Maire Président de cette instance).

La nouvelle composition proposée pour le CCAS est la suivante :

#### **5 représentants du Conseil Municipal :**

- Mme Laurence VASSEUR,
- Mme Patricia CHANEL,
- Mme Catherine JANTON,
- Mme Christine DOLE,
- M. Robert GALLET.

#### **5 représentants extérieurs :**

- Mme Nicole GALLET,
- M. Jean-Claude CLERC,
- M. Franck LOCCA, déjà en place.
- Mme Simone CONTION, nouveau membre ayant accepté cette fonction,
- Mme Nicolle TRON, nouveau membre ayant accepté cette fonction.

Le Conseil, par délibération adoptée à l'unanimité des présents et représenté (15 votants), valide cette nouvelle composition du CCAS.

Par ailleurs, compte-tenu de l'amélioration de la situation sanitaire, le choix sera à nouveau offert aux bénéficiaires, entre le colis et le repas.

Les colis seront composés de produits locaux qui seront commandés au magasin SARDELICE de BOURG-en-BRESSE, de bouteilles de vin et de bûches portions (la bûche précédemment jointe aux colis était souvent considérée comme trop conséquente par nos aînés).

Les colis seront distribués le mardi 21 décembre 2021 à partir de 14 h 00 et le repas est quant à lui programmé pour le samedi 29 janvier 2022.

#### **COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :**

M. Claes WIKLUND était également membre de la Commission de contrôle des listes électorales. Il convient de le remplacer aussi dans cette fonction.

Le Conseil Municipal, par délibération adoptée à l'unanimité des présents et représenté (15 votants), fixe donc la composition de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales comme suit :

- Mme Patricia CHANEL,
- Mme Catherine JANTON,
- Mme Séverine BRESSAND,
- M. Richard DEVOY,
- **M. Michel MEYER, en remplacement de M. Claes WIKLUND.**

#### **DECISION MODIFICATIVE :**

Les frais relatifs à la modification du PLU sont pour la plupart pris en charge par la Communauté d'Agglomération dans le cadre de sa convention avec le bureau d'étude ATELIER DU TRIANGLE.

Cependant, seront à la charge de la commune :

- Les publications légales,
- Les indemnités à verser au commissaire-enquêteur...
- Le nombre d'heures du bureau d'études en dépassement de celles financées par la Communauté d'Agglomération.

Il n'avait pas été ouvert de crédits au budget primitif de 2021 pour cette étude.

Le Conseil Municipal, par délibération adoptée à l'unanimité des présents et représenté (15 votants), décide un transfert de crédits :

- Du compte 020 – Dépenses imprévues d'investissement,
  - au compte 202 – Frais liés à la réalisation des documents d'urbanismes et à la numérisation du cadastre
- pour un montant de 4 000.00 €.

#### **AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE :**

Une réunion de préparation du chantier s'est tenue le vendredi 1<sup>er</sup> octobre dernier à 18 h 30, en présence des entreprises concernées et les travaux ont débuté dès le lundi 4 octobre.

Le point est fait sur les travaux déjà réalisés et sur ceux restant à terminer (essentiellement peinture et électricité chauffage).

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

**LES COMPTES-RENDUS DE DIVERSES REUNIONS OU EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL SONT DELIVRES :**

⇒ **Salon des Maires de BOURG-en-BRESSE** : Mme Laurence VASSEUR et M. Robert GALLET ont participé toute la journée au Salon des Maires de BOURG-en-BRESSE qui s'est tenu au début de ce mois d'octobre.

M. Michel MEYER s'y est également rendu l'après-midi.

Une centaine d'exposants étaient présents (chambres consulaires, EPF, gendarmerie, fournisseurs divers pour les mairies...).

A cette occasion, ils ont pu rencontrer M. David LISNARD, Maire de CANNES et Vice-Président de l'AMRF au cours d'une assemblée générale qui a donné lieu à de nombreux échanges, ainsi que Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre des Collectivités Territoriales.

Plusieurs parlementaires participaient à cet évènement.

⇒ **Conseil Municipal d'enfants** : La mise en place d'un conseil municipal d'enfants est actuellement en cours. Deux listes ont été constituées et les élections se dérouleront le lundi 8 novembre 2021 au matin. Il est donné connaissance des diverses candidatures.

Le Conseil décide par ailleurs de l'acquisition de 11 sacoches complètes du jeune citoyen qui seront remises aux enfants élus (Composition : une sacoche avec étuis pour stylos, une écharpe tricolore, une carte de membre, un insigne, un guide du jeune citoyen, une clé USB) pour une dépense de 297.00 € H.T.

Il sera demandé aux enfants de prendre soin de ces sacoches et de leur contenu pour transmission les années suivantes à leurs successeurs.

⇒ **Conseil Communautaire** : Les points essentiels relevés par M. Jean-Luc EMIN, ont porté sur :

→ La création d'un fond de concours pour dernier commerce qui pourrait intéresser la commune. Ce fond permettrait notamment le financement d'une étude de viabilité/rentabilité.

L'accent est porté sur la réhabilitation d'un local mais ne constitue pas une obligation.

→ La commission de projets de territoire a indiqué que 5 communes seront retenues sur un projet de territoire. La commune souhaite se positionner.

→ Climats : une nouvelle loi (Loi Climat résilience) a été adoptée au cours de cet été et porte notamment sur les objectifs : zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050 ; division par deux de la consommation de terrain par rapport aux pratiques enregistrées entre 2009/2019...

Notre SCOT sera modifié en 2022 pour intégrer ces nouvelles contraintes très conséquentes qui se déclineront ensuite dans les PLU.

→ Le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) de Grand Bourg Agglomération est en cours de révision.

⇒ **Modification du PLU** : L'enquête publique est en cours et se terminera le 13 novembre prochain à midi.

Le dossier est fréquemment consulté sur le site dédié à cet effet en ligne ainsi que sur le site communal mais n'a pas donné lieu, pour l'instant, au dépôt de contribution.

#### **DEMANDE D'UTILISATION D'UNE SALLE DE REUNION POUR DES SEANCES DE SOPHROLOGIE :**

Madame Claire DEROUINEAU domiciliée à VARAMBON sollicite la possibilité d'utiliser une salle de réunion pour des séances de sophrologie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représenté (15), serait favorable à la mise à disposition d'une salle de réunion (ancienne cure) pour cette nouvelle activité dans les conditions similaires à celles qui s'étaient pratiquées avec Mme Elisabeth MAYNARD à savoir :

- Edition d'une convention ou d'un bail annuellement révisable et sans obligation pour la commune de le reconduire,
- Tarif de location : 150 € annuels.

Ces conditions seront proposées à Mme Claire DEROUINEAU et si elle les accepte, le Maire est autorisé à signer les documents qui en découleront.

M. Robert GALLET insiste sur la nécessité de vérifier sous quel statut Mme DEROUINEAU compte assurer les cours de sophrologie.

**MESURES ACOUSTIQUES DANS LES ZONES DES ECRANS ANTI BRUIT DU NŒUD AUTOROUTIER A40/A42 :**

Par courrier du 4 octobre dernier, la société APRR informe avoir confié au cabinet ECHO Acoustique la réalisation de mesures de bruits dans les zones des écrans antibruit mis en œuvre depuis 2016 au niveau du nœud autoroutier A40/A 42.

Ces démarches visent à confirmer le respect des niveaux acoustiques réglementaires et des objectifs visés initialement lors des études avant travaux.

La société sera, en ce sens, appelée à prendre rendez-vous avec certains administrés pour mettre en œuvre des appareils de mesure du bruit sur une durée de 24 heures.

Les mesures seraient prévues pour la fin de cette année 2021.

**CONSEIL D'ECOLE :**

Le premier conseil d'école de cette année scolaire 2021/2022 est programmé pour le lundi 8 novembre 2021 à 18 h 00.

**PROJET DE CREATION D'UNE MAM :**

Une rencontre est prévue en mairie le samedi 6 novembre prochain à 10 h 00 avec des personnes qui envisageraient la création d'une Maison d'Assistants Maternels.

**PROJET PRIVE DE TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE BOULANGERIE EN LOGEMENTS :**

La mairie a été contactée par une personne qui envisagerait d'acquérir le bâtiment de l'ancienne boulangerie pour le transformer en logements.

Il s'interroge sur la faisabilité de son projet compte-tenu de la mention introduite dans le règlement du PLU en zone Ua (article Ua 2 : occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières – page 10 : au centre village (place Henri Dunant), les constructions doivent privilégier la vocation commerciale ou de services au rez-de-chaussée des constructions.

Se pose aussi la question du stationnement.

Une rencontre en mairie sera proposée à cette personne.

Des interrogations ont également été adressées au service en charge de l'Urbanisme auprès de la Communauté d'Agglomération.

**Heure de clôture de la séance : 22 h 04**

**Date de la prochaine séance : Lundi 22 novembre 2022 à 20 h 00**